

Justificatifs arrêts maladies Règles applicables du 10 janvier 2021 au 31 mars 2021 <i>(Décret n°2021-15 du 8 janvier 2021)</i>				
DOCUMENTS DE REFERENCE: DISPONIBLES SUR L'ESPACE INTRANET		<i>"Préconisations pour le personnel soignant des HCC dépisté pour la COVID-19"</i> <i>"Contact-tracing agents_ document _SST" (sur la gestion des "cas contact")</i>		
Situation	Justificatifs à fournir		Application du jour de carence	
	Agent titulaire ou stagiaire	Contractuel	Agent titulaire ou stagiaire	Contractuel
Arrêt maladie ordinaire, sans lien avec le Covid	Arrêt maladie à transmettre dans les 48h suivant l'absence à la Direction des ressources humaines		Oui	Oui
Arrêt maladie suite à test positif au Covid	Arrêt maladie ET test positif RT-PCR ou par détection antigénique vous plaçant en congé de maladie		Non	Non
Eviction dans l'attente du résultat d'un test réalisé au centre de prélèvement des HCC : uniquement pour les agents symptomatiques	Document délivré par le laboratoire des Hôpitaux Civils de Colmar		Non	Non
Personne "vulnérable" (cf décret n°2020-1365 du 10 novembre 2020) ne pouvant bénéficier des mesures de protection renforcées	Appréciation de la situation par le Service de Santé au Travail, en lien avec la hiérarchie afin de déterminer les mesures de protection à mettre en œuvre.			
	Si l'appréciation de la situation conduit à une éviction du travail (les mesures de protection ne peuvent être mis en oeuvre et pas de télétravail possible) :			
	Arrêt maladie devant comporter la mention "vulnérable" dans le motif d'arrêt ainsi que la mention en rapport avec une ALD	Arrêt maladie mentionnant "vulnérable" dans le motif d'arrêt ainsi que le rapport avec une ALD	Non	Non

Pour les questions concernant les justificatifs à fournir, veuillez vous adresser au Bureau en charge des maladies de la Direction des ressources humaines au **2 51 60**

Pour les questions concernant les préconisations pour le personnel des HCC dépisté pour la Covid-19, veuillez vous adresser au Service de santé au travail au **2 40 85**